



Le 17 juin, Montréal, Québec
Communiqué de presse - Pour diffusion immédiate

Symbole: TSX-V: AFA
Actions émises: 146 367 644

AFRI-CAN PROLONGE L'ÉCHÉANCE DE BONS DE SOUSCRIPTION

Afri-Can, Société de minéraux marins annonce que, par résolution adoptée le 12 juin 2008, le conseil d'administration a autorisé la prolongation de la période d'exercice des 5 769 500 bons de souscription expirant le 1 août 2008 jusqu'au 1 février 2009 et des 1 923 077 bons de souscription expirant le 12 décembre 2008 jusqu'au 12 juin 2009. Leur prix d'exercice est de 0,18 \$ l'action.

À ce jour, 1,259,577 bons de souscription expirant le 1 août 2008 ont été exercés et 543,558 bons de souscription expirant le 12 décembre 2008 ont été exercés.

Ces prorogations requièrent l'approbation des autorités réglementaires compétentes.

Afri-Can est une entreprise canadienne active dans l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minérales importantes en Namibie. L'approche scientifique et créative d'Afri-Can cible les importants gîtes de diamants marins sur des territoires inexplorés et prometteurs.

La Bourse de croissance TSX n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUER AVEC:

Pierre Léveillé, Président et Chef de la Direction
Bernard J. Tourillon, Vice-Président Exécutif et Chef de la Direction Financière

TÉL.: (514) 846-2133 TÉLÉC.: (514) 846-1435

COURRIEL: info@afri-can.com

SITE WEB: www.afri-can.com